

Et aussi, un état du nombre moyen d'homme employés dans la police de la Puissance durant chaque mois de l'année 1872, de leur solde de leur frais de voyage et des dépenses générales encourrues pour cet objet en conformité de l'acte *Vic*, ch. 73 (*Documents de la Session*, No. 41.)

L'honorable M. *Tupper*, l'un des membres de l'honorable Conseil Privé, présente, conformément à une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, la réponse à une adresse de la Chambre des Communes, datée le 24 Mars 1873, demandant copie de toutes instructions données au collecteur du Port St. Jean (*Nouveau-Brunswick*) par le ministre des douanes, ou par ordre du Gouverneur-Général en conseil, depuis le 1er juillet 1867 ; copie de toutes instructions données par le collecteur des douanes ou par son entremise, ou autrement, à *J. Sandall*, commis, à *S. E. Gerow*, préposé au débarquement des marchandises, et à *T. Bustin*, garde-clefs, officiers du département des douanes au port de *St. Jean*, N. B., ou à aucun d'eux ; copie de tout rapport sur tout magasin d'entrepôt dans la cité de *St. Jean* N. B., fait depuis le 1er juillet 1867, par tout inspecteur ou autre officier de douane : un état indiquant la description, le montant et la valeur des marchandises en entrepôt qu'on prétend avoir été illégalement enlevées, durant l'année 1872, ou auparavant, du magasin d'entrepôt, dans la cité de *St. Jean*, appartenant à *John C. Brown*, le montant des droits payables sur les marchandises enlevées, le montant, s'il en est, payé ou perçu après que cet enlèvement a été connu, et le montant des droits sur ces marchandises encore dû et non payé ; copie de tout rapport fait touchant l'enlèvement illégal de marchandises en entrepôt dans le magasin d'entrepôt de la cité de *St. Jean*, appartenant à *John C. Brown*, et touchant la conduite du collecteur et des autres officiers de douane destitués depuis, fait par l'hon. *S. L. Tilley*, alors ministre des douanes, après la visite qu'il fit à *St. Jean* dans le but, disait-on, de s'enquérir des faits dans cette affaire ; copie des déclarations de *James R. Ruel*, Ecr., collecteur, de *J. Sandall*, commis, *S. E. Gerow*, préposé au débarquement des marchandises, et *T. Bustin*, garde-clefs, officiers du département des douanes, dans la cité de *St. Jean*, N. B., touchant l'enlèvement des marchandises en entrepôt, prises par écrit par *James Johnson*, Ecr., assistant-commessaire des douanes ; copie de tout rapport ou de tous rapports faits par le dit M. *Johnson* concernant le dit enlèvement illégal de marchandises en entrepôt, concernant la conduite des officiers depuis destitués, et les procédures subséquentes prises ; copie de toute correspondance avec *W. H. Buck*, Ecr. touchant les procédures prises par *J. T. Kennedy*, épiciier, par voie de *replevin*, pour recouvrer la possession d'une quantité de sucre et de mélasse qu'on dit être une partie des marchandises en entrepôt ainsi illégalement enlevées et saisies au nom du gouvernement de la Puissance, et touchant la poursuite au criminel de *John C. Brown* ; copie de toute correspondance avec le dit *W. H. Buck* ou toute autre personne touchant tout arrangement pour le paiement, par billet promissoire ou autrement, du montant des droits de douane payables sur toute les marchandises en entrepôt ainsi illégalement enlevées : copie de la pétition de *J. T. Kennedy* de la cité de *St. Jean*, N. B., au Gouverneur-Général en conseil, demandant que le montant qu'il a été forcé de payé comme droits de douane sur une partie de marchandises qu'on dit avoir été illégalement enlevés de la maison d'entrepôt, appartenant au dit *John C. Brown*, lui soit remboursé ; copie de tous affidavits, certificats ou autres papiers annexés à la dite pétition ; copie de toute correspondance, de tous rapports et mémoires adressés au Gouverneur-Général en conseil par le ministre des douanes, copie de toutes minutes et ordres en conseil, et de tous autres papiers quelconques relatifs au prétendu enlèvement illégal de marchandises du magasin d'entrepôt, appartenant au dit *John C. Brown* et relatifs au paiement des droits sur tout ou partie des marchandises ainsi illégalement enlevées aux procédures dans la poursuite par voie de *replevin* intentée par *J. T. Kennedy*, aux procédures au criminel prises contre *John C. Brown*, à la pétition de *J. T. Kennedy* et à la démission ou suspension de *James R. Ruel*, collecteur, de *J. Sandall*, commis, et de *S. E. Gerow*, préposé au débarquement des marchandises, et de *T. Bustin*, garde-clefs, au port de *St. Jean* ; copie de tout mémoire du ministre des douanes, ou de toute minute ou ordre en conseil touchant la nomination d'un collecteur au port de *St. Jean* N. B. pour succéder à *James R. Ruel*, et d'un commis, d'un préposé au débarquement des effets,